

Assemblée générale ordinaire 5 février 2011 ~ Sochaux ~

Les actions de l'URV sont soutenues par le Conseil général du Doubs



Première partie

Rapport d'activités 2010

1 La vie de l'association

Les adhérents : 81 associations/collectivités territoriales en 2010. La répartition par catégorie est la suivante : 46 associations, 32 collectivités, 3 Offices du tourisme. Les nouveaux adhérents : les associations « les Randonnées de la Vallée d'Or » (Glère), « à la découverte des bords du Doubs » (Indevillers); les Communes d'Orsans, Landresse, Chaux-les-Passavant, Germéfontaine, Dompriel; la communauté d'agglomération « Pays de Montbéliard Agglomération ».

Le bureau, élu pour 3 ans, a été reconduit : Lucien GRIFFOND Président de l'URV, Madeleine CHIAREL Vice-présidente, Patrick BRUOT Vice-président, François BOINAY secrétaire, Jean-Claude TYRODE trésorier.

Le conseil d'administration s'est réuni à 4 reprises au cours de cet exercice. Le règlement intérieur a été mis à jour en décembre 2010.

Tableau récapitulatif :

Secteur URV	Associations	Offices de tourisme	Collectivités	Km entretenus		Répartition des membres du CA
				Total	Dont Communs URV/GR®	
Besançon et ses environs	5	-	3	277	31	3
Pays Doubs Central	5	1	3	540	61,5	3
Pays de Montbéliard	9	-	1	478	60	2
Pays Horloger	11	1	4	771	99	3
Pays des Portes du Haut-Doubs	4	-	15	276	0	2
Pays Loue-Lison	11	-	2	435	101	2
Pays du Haut-Doubs	1	1	4	614	101	3
TOTAL	46	3	32	3 391	453	18

En automne, les réunions de secteur ont permis un échange « en direct » faisant remonter les problèmes rencontrés sur le terrain et redescendre les informations et décisions prises en conseil d'administration. Ces échanges restent nécessaires car constructifs et conviviaux.

Pas de déclaration d'accident ni de la part des randonneurs sur les itinéraires, ni de la part des baliseurs au cours de l'entretien.

Comme en 2009, l'URV a poursuivi l'embauche de S. Ecochard en 2010, à temps plein, en 2 CDD de 6 mois avec une aide de l'Etat. La gestion administrative de l'emploi a été de nouveau confiée à Profession Sport 25, tiers de confiance de l'URSSAF. Voici la synthèse de la grille analytique des tâches effectuées sur le poste :

Tâches effectuées	Temps en h	Pourcentage
	2010	
Publications (guide de randonnées) + suivi ventes	502	31%
Courriers, documents, conseil d'administration, assemblée générale et autres	465	28%
Adhérents : imprimés, adhésions, matériel...	289	18%
Site Internet	107	6,50%
Suivi financier	77	5%
Cartographie	57	3,50%
Panneaux de départ	50	3%
Rapports d'activités	49	3%
Prestations	38	2%
TOTAL	1633	100%

2 Entretien des itinéraires

2.1 Travaux lourds : ceux-ci ont été retirés de la convention de partenariat 2010 avec le Conseil général. C'est aux Communautés de communes de présenter les dossiers au Conseil général.

2.2 Etat du linéaire

Besançon et ses environs :

- **ADS Montfaucon** : dans le cadre du réseau de la CAGB, 3 circuits sont balisés et vont être finalisés le mois prochain. M. MIDALI a rencontré régulièrement l'agent ONF en charge du dossier. Les circuits sont déjà intégrés dans la base de données URV et l'association effectuera la surveillance et l'entretien léger ; une convention va être établie. D'autre part, une étude est en cours pour supprimer un passage très dangereux (l'échangeur du Trou au Loup à Morre). L'itinéraire concerne le GR®595 et l'URV. C'est le Syndicat Mixte du Marais de Saône qui porte le dossier.

- **Nassel** : rien de particulier. Pas de vandalisme et les itinéraires sont très fréquentés.

- **CC Vaîte-Aigremont** représentée par M. Victor GAUVAIN : aucun circuit n'a encore été mis en place en raison de la difficulté d'obtenir les conventions de passage. L'analyse foncière est faite, les contacts avec communes et propriétaires privés (123 pour l'ensemble !) sont établis. Dans un premier temps, il est convenu de terminer le circuit de Champlive-Dammartin car celui-ci avait été le support d'un stage de balisage et donc commencé à être jalonné de peinture jaune/bleu.

- **US Novillars** : rien de particulier. A Souvance, le passage délicat reste en attente : il n'est pas mentionné dans le descriptif de la boucle publiée dans le guide de l'URV.

- **CC Val de la Dame Blanche** : entretien fait. Rien de particulier.

- **CC des Rives de l'Ognon** : l'analyse foncière est toujours en cours. Aucun des circuits validés n'a été créé, et notamment les deux circuits publiés dans le guide de l'URV. A revoir.

Pays Doubs Central :

- **COR Rougemont** : balisage et entretien fait, rien de particulier. Itinéraires bien fréquentés. Un projet en cours : un circuit de 12 km au départ de Montby en direction de Clerval, entièrement sur des chemins ruraux. Des travaux lourds sont nécessaires sur Avilley, mais les Communautés de communes n'ont toujours pas été informées de la nouvelle procédure.

- **SI de la Vallée et des Monts** : dans le Cusancin, la végétation est abondante ce qui nécessite plusieurs passages. Sinon rien de particulier.

- **Club Rando du Vallon de Sancey** : rien de particulier. La Communauté de communes a embauché une personne pour s'occuper des sentiers et notamment en créer. L'URV avait transmis tous les documents nécessaires et la CC s'était rapprochée de l'association pour avoir des conseils. Le Président de l'URV et M. GAUVAIN soulignent l'importance d'une collaboration entre les deux entités. Ici aussi, les projets n'avancent pas aussi vite qu'escompté en raison du foncier.

- **Comité des fêtes de Villers-Saint-Martin** : rien de particulier. Le tronçon commun avec le GR® 59 a été parcouru puisqu'il fait partie d'une boucle : il reste toujours des arbres en travers, mais qui peuvent être contournés.

- **Randonneurs en Pays L'Islois** : comme les années précédentes, très peu de bénévoles pour entretenir les 130 km. Il y a eu beaucoup de débroussaillage en raison des coupes de bois. L'association March'en Thise a participé à l'entretien de la boucle publiée dans le guide. Enfin, M. DORNIER signale un problème de vandalisme en ce qui concerne la signalétique directionnelle.

Pays de Montbéliard :

- **Randonnée du Grand Mont** : entretien fait. A un endroit délicat, refaire la balustrade en bois ; R. DEMET va se rapprocher de la CC des Trois Cantons. Rien de particulier par ailleurs.

- **Maison Pour Tous de Pont-de-Roide** : rien de particulier. Dans la montée au fort des Roches, remplacement d'un tronçon de route par un chemin rural parallèle. Convention signée avec la commune.

- **Randonneurs de la Vallée du Rupt** : les travaux de la LGV arrivent à terme ; l'association va pouvoir repositionner les tronçons d'itinéraires concernés. Harmonisation du balisage à faire sur le Mont Bart. Rien de particulier par ailleurs.

- **Randonneurs de Mandeuve** : un tronçon de route a été remplacé par un chemin rural ; convention signée avec la commune. La montée au belvédère de Mandeuve passe sous la ligne HT qui a été élargie entraînant un embroussaillage très important. L'association va solliciter une aide de la commune.

- **Randonnée Hérimoncourtoise** : la mise aux normes du balisage est faite pour la totalité des circuits. Il n'y a pas de problème quant à la numérotation des circuits, les randonneurs s'y retrouvent. La modification d'un tracé sur le terrain a été faite car les travaux de la LGV sont terminés. Chemin rural, convention envoyée pour signature de la commune. Sur le secteur de Montjoie-le-Château, il existe plusieurs intervenants : l'association pour son circuit des Fermes, mais aussi l'OT de St-Hippolyte pour la TransDoubs (itinéraire franco-suisse). Sur un tronçon de cet itinéraire commun, des marches seraient à rénover sur le territoire de la CC des Balcons du Lomont. G. VALDES transmet un courrier à l'URV qui organisera une réunion de concertation.

- **Randonneurs des Trois Cantons** : l'association manque de bénévoles. Il existe un circuit par commune et des personnes ont donc été désignées comme référents. 2 circuits posent problème en raison de passages en propriété privée et de référents peu motivés. L'association, aidée par l'association *Randonnée du Grand Mont*, prend le relais en cas de besoin.

- **Les Marcheurs Audincourtois** : l'association a refait tout le balisage. Pas de vandalisme, circuits très empruntés.

- **Randonneurs d'Arbouans** : harmonisation du balisage à faire sur le Mont Bart. Rien de particulier par ailleurs.

- **Association MASE de Mathay** : entretien fait.

Pays Loue Lison :

- **Association du village de Saules** : entretien et balisage peinture faits. Reste le débalisage d'anciennes marques sur le secteur de la roche du Tourbillon. Les escaliers sur le sentier au lieu-dit « Vignes Madame » sont à revoir et l'association fera le nécessaire.

- **Comité des fêtes de Trepot** : itinéraires parcourus. Dans le secteur de « Champ Mourey », le problème de l'année dernière n'a pas été résolu : un exploitant agricole s'est approprié, en le labourant, un chemin rural

cadastré. Revoir le Maire de la commune pour décider de l'action à mener. Comme les années précédentes, l'association ne demande pas le remboursement de ses frais.

- **AEP Chantrans** : rien de particulier ; circuits parcourus et entretien fait.

- **GCPM Montrond-le-Château** : l'association a un projet en cours non abouti à ce jour : la réflexion se poursuit. Leur seul circuit est donc le sentier karstique, curiosité incontournable du département du Doubs.

- **Animation Culture Tourisme Lodois** : rien de particulier sur les circuits. L'association demande à qui incombe le débalisage de la partie ex-GR[®]590 comprise entre « Plabey » et « la résille ». D. MATHEZ l'informe que c'est au CDRP25 de le faire.

- **Sentiers entre ciel et Loue (Mouthier-Haute-Pierre)** : les nouveaux bénévoles de l'association, motivés et dynamiques, ont réalisé un important travail de mise aux normes du balisage peinture, et de réouverture de sentiers mal entretenus ces dernières années. Secteur difficile en raison du dénivelé et de l'absence de route pour accéder plus facilement à certains tronçons des circuits. L'association déplore que la signalétique, mise en place par la commune et la CC de Montbenoît, ait été modifiée sans concertation : la peinture jaune et bleu a été remplacée par du jaune et rouge, des directions gravées ont été enlevées aux ciseaux à bois ou à la peinture grise.

Le sentier des Aiguillons de Brasse reste un passage délicat ce qui a été vu avec la CC de Montbenoît.

L'association évoque le souci et la difficulté de retrouver les propriétaires d'étroites parcelles de terrain en vue de demander des autorisations de passage. M. CATTANEO, maire de Vuillafans, informe qu'un maire a la possibilité de déclarer un bien vacant et sans maître. Ainsi, la commune peut entretenir le sentier ou chemin.

- **Randonner au Pays de Courbet** : surveillance faite et mise aux normes du balisage peinture terminée. Dans la montée de la Bonneille, où des travaux lourds ont eu lieu ces trois dernières années (réfection des marches en bois), le câble a été sectionné ; l'association a réparé et tout est en ordre.

En-dessous de la Roche Bottine, un tronçon de route (1,2 km) a été remplacé par un chemin rural en voie de disparition (délibération positive du conseil municipal d'Ornans). Reste à voir avec l'exploitant l'installation de chicanes.

- **Montgesoye Animation Tourisme** : rien de particulier. L'entretien et le balisage sont repris par une nouvelle équipe. La mise aux normes du balisage peinture a été effectué, ce qui représentait un travail conséquent. Quelques vieilles flèches URV vont être changées. Rien de particulier par ailleurs.

- **Club Tourisme et Loisirs Vuillafans** : le GR[®]P Loue Lison ayant été détourné sur un autre sentier, l'association a donc rebalisé le chemin redevenu itinéraire uniquement URV.

Fait balisage sur l'extension d'Echevannes en direction de Suchaux par le belvédère des Doues (aire d'envol). Ménage fait dans les vieilles pancartes. Quant au sentier de la source bleue à la cascade de la Tuffière, le terrain est trop mouvant pour envisager des travaux lourds.

- **Association des Sports de Randonnée de la Côte Bolandoz** : la mise aux normes du balisage peinture a été faite. Le principal circuit emprunte de bons chemins et petites routes et a un tronçon commun conséquent avec le GR[®] 595.

- **Communauté de communes du Canton de Quingey** : surveillance et entretien faits. Rien de particulier.

Pays des Portes du Haut-Doubs :

- **Commune de Vennes** : entretien fait. Rien de particulier.

- **Commune de Laviron** : plaquettes cassées ou disparues. Les remplacer par du balisage peinture. M. VIVOT est d'accord pour reprendre en 2011 le circuit du Peu et des Bougeottes (14 km), entretenu jusqu'à présent par les Randonneurs d'Arbouans.

- **Commune de Plaimbois-Vennes** : rien à signaler, circuits parcourus.

- **Association Froggle Roc de Pierrefontaine-les-Varans** : entretien (pas mal de débroussaillage) et balisage faits. Balisage d'une petite liaison de 500 m pour rejoindre le circuit de Bretonvillers entretenu par la C.C. Entre Dessoubre et Barbèche.

- **Commune de Fuans** : ne reste qu'un circuit qui a été modifié. Revoir si toutes les autorisations de passage ont été obtenues. Voir également, pour un terrain récemment vendu, le nouveau propriétaire.

- **Commune d'Orchamps** : circuits parcourus, entretien fait, rien de particulier. Juste une question concernant une petite liaison avec Loray qui est portée sur la nouvelle carte (1 : 50 000) élaborée par la C.C.P.V. mais qui n'est pas matérialisée sur le terrain.

- **Commune de Passonfontaine** : importants travaux de débroussaillage pour mettre en valeur le rocher de la Morille ; entretien et balisage faits : rien de particulier.

- **Fondation de Consolation** : mise aux normes du balisage peinture faite.

Pays Horloger :

- **C.C. du Plateau du Russey** : entretien fait. Rien de particulier.

- **C.C. du Pays de Maïche** : entretien et balisage faits. Des travaux sont en cours au niveau des grottes de Waroly : purge de la falaise afin de permettre le cheminement jusqu'aux grottes. A l'initiative du Pays Horloger, chaque structure va réaliser sa carte des circuits où l'on retrouvera le même fond de carte. En 2010, la C.C. du val de Morteau s'est lancée dans le projet.

- **Les Esses** : l'entretien n'a pas été fait car les bénévoles ont été pris par une autre activité. C'est P. BRUOT (salarié de la C.C.) qui a œuvré là où il y avait urgence.

- **SD Damprichard/Charmauvillers** : entretien et balisage faits. L'escalier à Ste-Ursanne a été restauré par les bénévoles. Réparation à la Charbonnières. Rien de particulier par ailleurs.

- **SD Charquemont** : essai d'une journée mensuelle d'entretien. Le balisage a été refait suite aux travaux à l'usine du Refrain. Le garage du Refrain (fermé et équipé de tables et bancs) peut être mis à disposition des randonneurs mais avec la présence obligatoire d'un membre des Sentiers du Doubs. Contacter l'association. A « la Couleuse Petite », la route a été remplacée par un passage plus agréable dans pré et forêt. Sur un autre circuit, un passage très boueux fait l'objet d'une déviation. Entretien de la ferme de la Crampoulotte. Le chemin de « la Piolotte » au belvédère des « vieilles femelles » a été fermé par un arrêté municipal en raison d'un risque important d'éboulement.

- **SD Grand' Combe des Bois** : l'itinéraire commun URV et GTJ pédestre/GR®5 va être fermé du lieu-dit « Gourdavi » au lieu-dit « le Torrêt » en raison d'éboulements. Déjà en 2009, une purge avait été faite, mais insuffisante car le rocher se délite sur un trop long tronçon. Une déviation empruntera un chemin URV existant à ce jour. Le balisage est à refaire sur Grand' Combe.

- **SD Villers-le-Lac** : entretien et balisage faits. Les gros travaux sont faits par la C.C. du val de Morteau.

- **Office de tourisme de St-Hippolyte** : entretien et balisage faits. Rien de particulier. Reste le problème de la descente délicate de Liebvillers à Bief qui avait déjà fait l'objet d'une visite pour travaux lourds. A la demande de l'association de Bief qui se retire de l'URV et arrête l'entretien de leur circuit, M. BRULPORT accepte de le reprendre et de débaliser toute la montée sur route de Bief aux Terres de Chaux (soit 6,5 km).

- **Randonnées de la Vallée d'Or** : toute nouvelle association qui a créé deux circuits sur Glère et Vernois-le-Fol. Un troisième projet est en cours d'ébauche. Mise en place du balisage, débroussaillage, fauchage, élagage de certaines parties quelque peu fermées. Bon travail d'après M. BRULPORT. Reste à donner le panneau de départ pour Vernois-le-Fol.

- **C.C. Entre Dessoubre et Barbèche** : entretien fait ; marches restaurées et déviation par un chemin parallèle sous Bretonvillers pour descendre au Val. Rien de particulier par ailleurs.

Pays du Haut-Doubs :

- **Communauté de communes du Larmont** : entretien fait. Rien de particulier. Projet d'une petite boucle sur la commune de Ste-Colombe en remplacement de 3 circuits « sauvages » faits par des randonneurs locaux. Toutes les autorisations ne sont pas revenues. L'évaluation des circuits a été faite. Concernant le projet de signalétique directionnelle, le recensement des carrefours a été fait mais ce projet n'a pas été inscrit au budget 2011 de la C.C.

- **OT du Mont d'Or - 2 lacs** : rien de particulier ; mise aux normes du balisage, dépollution faites. Dans le cadre du projet de signalétique directionnelle, le recensement des carrefours avaient été commencé. Mais la C.C. du Mont d'Or - 2 lacs (qui n'a toujours pas pris la compétence) veut lancer une étude sur l'existant en matière de circuits de randonnée dont l'objectif est de voir ce qui est d'intérêt communal et ce qui est d'intérêt communautaire. Pour ensuite lancer un programme d'aménagement. Donc le projet de signalétique est mis en attente ; l'évaluation des circuits est presque terminée.

- **Communauté de communes du Canton de Montbenoit** : entretien fait. La C.C. déplore le « mauvais traitement » infligé à leur signalétique bois, mise en place (il y a déjà une dizaine d'années), sur Mouthier-Haute-Pierre et la source de la Loue.

Le tracé du circuit sur le Crêt Monniot au départ d'Arc-sous-Cicon doit être modifié car le projet présenté pose un problème de propriétés privées : 45 propriétaires recensés à ce jour. Pour la C.C. c'est trop.

Un aller-retour à la grotte du Trésor, près de Remonot, a été matérialisé sur le terrain.

Pour monter aux Aiguillons de Brasse, seules les premières marches au départ de la départementale seront refaites. Il est impossible de toucher au reste du sentier sans fermer la route. Une information est en place au bas de celui-ci pour signaler la difficulté ; une autre information sera mise en haut pour éviter de descendre par le sentier.

- **Communauté de communes des Hauts du Doubs** : entretien et balisage faits. Continué remise aux normes du balisage. L'évaluation des itinéraires a été faite et présentée à la CCHD : l'analyse est en cours.

2.3 Les délégués de secteur :

- Besançon et environs : Jean-Paul Steiner, suppléante Annie Benier-Rollet,
- Pays Doubs Central : Daniel Barret, suppléantes Madeleine Chiarel et Françoise Routhier
- Pays de Montbéliard : Jean-Claude Tyrode, suppléant André Vieille-Blanchard
- Pays Loue Lison : Daniel Ponçot, suppléant Lucien Griffond
- Pays des Portes du Haut-Doubs : Gabriel Boillon, suppléant Lucien Griffond
- Pays du Haut-Doubs : Lucien Griffond et Philippe Query

2.4 Formation aux techniques de balisage : 8 personnes ont participé à la journée organisée en mars par l'URV : théorie le matin et pratique sur le terrain l'après-midi. Ces journées seront à nouveau reconduites en 2011.

2.5 Evaluation des itinéraires

L'analyse des secteurs évalués est en cours et va se poursuivre en 2011.

2.6 Cartographie : mise à jour sur SIG (système d'information géographique) et communiquée au Conseil général. Le réseau est de 2 938 km au 31 décembre 2010 (hors PDIPR et hors tronçons communs GR®/URV).

2.7 Convention de partenariat avec le Conseil général du Doubs : le rapport 2010 a été remis. Celui-ci s'appuie sur la nouvelle circulaire : « Circulaire du 18 janvier 2010 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations : conventions d'objectifs et simplification des démarches relatives aux procédures d'agrément - NOR : PRMX1001610C ».

2.8 Panneaux de départ : une centaine de panneaux personnalisés ont été fabriqués, soldant ainsi le compte auprès du fournisseur. Comme en 2009, travail important de création : dessiner les forêts (l'ensemble du département est presque couvert), extraire les principales données des bases IGN et les retoucher ; création des points remarquables, départs et autres ; mise en page puis validation par les adhérents.

3 Promotion des itinéraires

Le guide de randonnées « à pied... sur les Doubs sentiers » a été réalisé et mis en vente en juillet 2010, au prix de 12,90 €. Il a nécessité 450 heures de travail. Les dépenses sont les suivantes : droits IGN pour 559 €, dessins originaux pour 3 600 €, imprimeur pour 4 642 €. Soit un total de 8 801 €. 55 exemplaires ont été offerts aux élus et aux journalistes. Il a été distribué dans les offices de tourisme du département et quelques librairies. **402** exemplaires ont été vendus dont **223** en souscription auprès des adhérents de l'URV. Les dépenses se trouvent compensées par 4 312 € de ventes et une reprise sur provisions de 4 505 €. Soit 8 817 €.

Le calendrier des sorties, comme toujours bien étoffé, a été distribué dans tout le département. Il rend compte de l'animation proposée par les associations.

Les « mardis de l'URV » connaissent le succès : 5 sorties organisées par des adhérents font découvrir les circuits balisés d'un territoire.

La fête de la randonnée a été organisée en Pays Horloger par les C.C. du Plateau Maîchois et du Russey, aidées par l'association « les Randonneurs du Plateau ». URV et CDRP25 sont partenaires et, comme en 2009, des tee-shirts ont été remis gracieusement aux 220 participants venus découvrir les parcours malgré la neige et le froid du matin. Félicitations à tous pour l'organisation de cette journée.

Site Internet : il est opérationnel ; la mise à jour est faite régulièrement et vous pouvez vous y rendre à l'adresse suivante : <http://www.union-randonnee-verte.fr>. Le fournisseur d'hébergement « 1and1 » a été choisi.

Le site est bien visité. Quelques statistiques pour l'année 2010 (de mars à décembre) :

- **Pages vues** : 25 471 ; visites uniques : 11 031 ;

- **Les principales URL** qui renvoient sur le site : google.fr, tourisme-metabief.com, portes-haut-doubs.com, en.vadrouille.fr

- **Les principales extensions** : .fr - .com - .net - .ch - .be

- **Les pages les plus visitées** (dans l'ordre décroissant) : accueil - topoguide - itinéraires - manifestations - liens - brochures - balisage.



4 Relations extérieures

4.1 Les actions du **Comité Départemental du Tourisme** : l'URV a participé aux différentes assemblées tenues par le CDT.

4.2 L'URV adhère à la FFRandonnée sous le numéro 05766. Des licences individuelles peuvent être souscrites auprès de l'URV.

4.3 Divers : l'URV a été sollicitée et a participé à différentes réunions :

- Comité consultatif de la Réserve naturelle du Ravin de Valbois ;
- Mise en place des comités de pilotage pour les sites Natura 2000 de la Moyenne vallée du Doubs et des tourbières et lac de Chapelle-des-Bois/Bellefontaine/Les Mortes ;
- Création d'une plateforme pour la sauvegarde de la rivière Le Doubs ;
- Présentation du schéma touristique du Pays Horloger ;
- Voie Verte du Lac Saint-Point ;
- Partenariat avec « La route des Communes » et la FFRP pour son topo « la Franche-Comté à pied » ;
- Partenariat avec Azurèva : celui-ci se poursuit en 2011 avec une augmentation de la réduction accordée aux individuels.

Seconde partie

Les orientations 2011

1 Une nouvelle fiche de travail est proposée. Elle sera débattue en assemblée générale.

2 Un cahier des charges pour l'organisation de la fête de la randonnée a été rédigé. Il sera présenté à l'assemblée générale.

3 La convention de partenariat 2011 avec le Conseil général du Doubs :

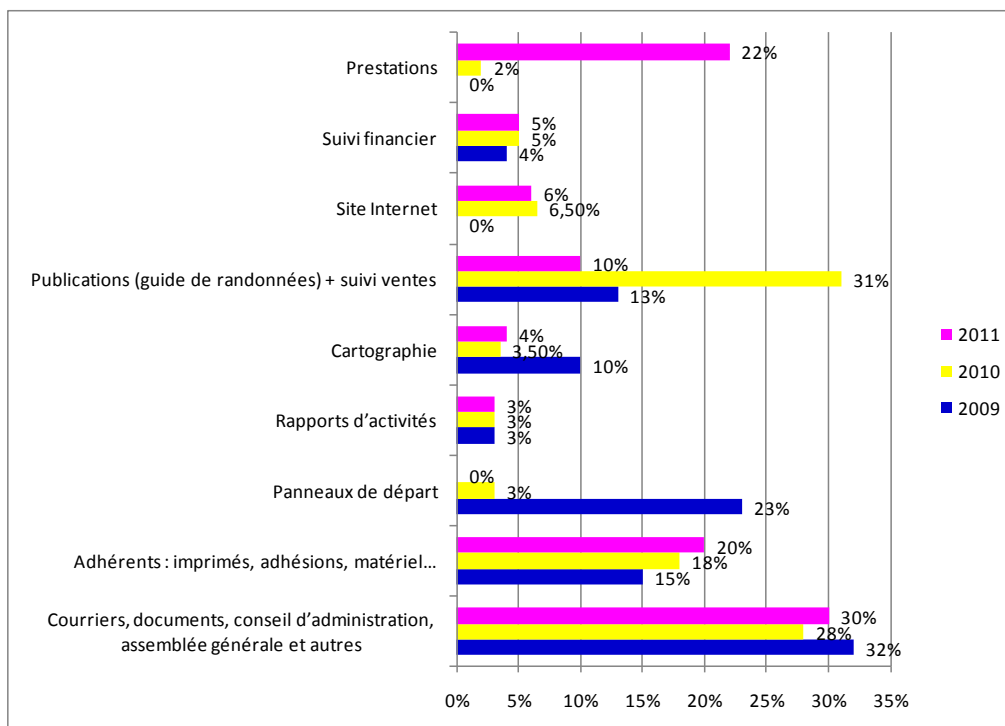
Rappels : les travaux lourds ne sont plus de la responsabilité de l'URV. L'URV peut apporter une aide pour préparer le dossier avant de le transmettre aux Communautés de communes concernées.

Et

« Afin de s'assurer de la qualité des itinéraires, l'URV s'engage à utiliser la grille d'analyse des itinéraires annexée à la convention pour toutes les nouvelles propositions d'itinéraires. Pour chaque nouveau projet d'itinéraire, une grille renseignée sera adressée par l'URV au Département pour avis. En cas d'avis négatif du Département, l'itinéraire ne pourra bénéficier du forfait kilométrique accordé par celui-ci.

Ajout d'un nouveau paragraphe : « l'URV sera associée à l'élaboration et à la mise en œuvre des parcours « Courbet » dans le programme « Grand Paysage », programme qui sera réalisé sur les années 2011, 2012 et 2013. Elle apportera son expertise et son conseil à l'équipe projet de ce volet du projet « Pays Courbet, pays d'artiste ». »

4 L'emploi : S. Ecochard, en CDD à temps partiel puis à temps plein depuis 2005, a été embauchée en CDI à temps plein. Son contrat de travail relève de la Convention Collective Nationale du Sport. Le temps dégagé par la fin de la réalisation du guide de randonnées sera occupé, entre autre, par de l'entretien et du balisage sur les secteurs où ceux-ci font défauts. Ci-dessous, graphique comparatif avec le prévisionnel 2011 :



Troisième partie

Rapport financier

Présentation des comptes arrêtés au 31 décembre 2010

1 - Compte de résultat

CHARGES				PRODUITS			
I - Charges directes affectées à la réalisation du projet subventionné	Budget 2010	Exercice 2010	Exercice 2009	I - Produits affectés directement au projet subventionné	Budget 2010	Exercice 2010	Exercice 2009
605 achat de matériel informatique	0	0	792	744 subvention CG matériel informatique	0	0	0
607 achat de matériel	10 500	12 413	11 046	743 subvention CG fonctionnement	55 100	47 196	51 942
611 travaux lourds	0	0	16 313	743 subvention CG travaux lourds	0	0	16 313
616 prime assurance	979	979	1 009	743 subvention CG assurance	979	979	1 009
6164 risques d'exploitation (sinistres)	3 000	0	0				
6183 formation	300	0	427				
622 honoraires PS25	300	299	294				
624 Frais entretien/balissage	27 600	18 494	15 616				
630 impôts et taxes	300	0	0				
641 charges de personnel	21 000	20 323	20 057	741 subvention Etat (ASP)	7 140	9 537	7 346
6815 dotation aux provisions pour risques et charges d'exploitation	0	2 000	2 000	7815 reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation	3 000	3 000	
687 engagements à réaliser sur ressources affectées	0	8 400	6 465	787 reprise sur engagements à réaliser (achat de matériel)	5 500	5 500	
Sous-total	63 979	62 909	74 019	Sous-total	71 719	66 212	76 609
II - Charges indirectes : frais de fonctionnement	Budget 2010	Exercice 2010	Exercice 2009	II - Autres produits	Budget 2010	Exercice 2010	Exercice 2009
60261 emballages perdus	0	319	0	701 vente de produits finis	0	4 312	
6064 fournitures administratives	500	804	943	706 prestations	0	1 842	0
607 achat de marchandises	500	1 531	1 371	707 vente de marchandises	0	559	884
614 charges chauffage Vercel	50	0	0	7085 ports et frais accessoires facturés	0	104	
6156 Maintenance biens mobiliers	300	175	0	756 cotisations	2 930	3 165	1 983
618 colloques, séminaires...	350	0	0	758 produits divers de gestion courante	0	429	627
6183 documentation technique	50	0	0	7581 dons manuels non affectés	0	0	
6185 assemblée générale	450	673	567	762 produits financiers	350	235	762
623 publicité, relations publiques	350	300	440	778 autres produits exceptionnels	0	0	
6231 annonces, insertions	0	1 722	31	787 reprise sur engagements à réaliser (publications)	4 505	4 505	
6234 cadeaux clientèle	150	0	0	Reprise sur fonds associatif	1 416	0	
6251 déplacements CA	1 500	1 287	1 024	7811 reprise sur amortissement		0	1 635
6257 réceptions	500	499	616				
6261 affranchissements	450	648	636				
6262 Télécom	700	591	656				
627 frais bancaires	91	91	91				
628 cotisations autres Fédé.	500	436	350				
658 charges diverses gestion courante	0	0	12				
6237 publications	10 500	8 801	0				
6811 dotation aux amortissements	0	0	1 635				
Sous-total	16 941	17 876	8 371	Sous-total	9 201	15 151	5 890
Total des charges	80 920 €	80 785 €	82 390 €	Total des produits	80 920 €	81 363 €	82 500 €
Sode créditeur		578 €	110 €	solde débiteur			
Évaluation des contributions volontaires en nature affectées au projet subventionné :							
Personnel bénévole		62 593 €	33 238 €	Bénévolat		62 593 €	33 238 €

1.1 - Commentaires sur le compte de résultat :

- Le résultat dégagé au cours de l'exercice 2010 est un **excédent de 578 €**. L'évaluation des contributions volontaires en nature a progressé pour 2 raisons : la première une augmentation du nombre des interventions et des heures bénévoles ; la seconde en raison de son calcul en prenant le **SMIC brut chargé**. En 2010, il y a eu **912 interventions bénévoles totalisant 4 637 h**.

1.2 - Comparatif des charges et des produits entre 2009 et 2010 :

	2009	2010	Différence	Commentaires
Produits d'exploitation	76 609 €	66 212 €	- 14 %	Cette diminution est due à l'absence de travaux lourds
Autres produits	5 890 €	15 151 €	157 %	Cette augmentation est due 1) à la vente des guides de randonnée 2) à l'augmentation des cotisations 3) à quelques prestations réalisées en 2010
Charges d'exploitation	74 019 €	62 909 €	- 15 %	Cette diminution est due à l'absence de travaux lourds
Autres charges	8 371 €	17 876 €	113 %	Cette augmentation est due 1) à la réalisation des guides de randonnées 2) à l'achat d'encarts publicitaires 3) à l'achat d'une banderole et d'un visuel d'exposition

1.3 - Nature et montant des opérations réalisées

- ✓ Achat du matériel nécessaire au balisage des itinéraires :

Au printemps, les associations ont communiqué leurs besoins en matériel de balisage : flèches directionnelles, panneaux de site, poteaux, plaquettes, clous, textes et numéros autocollants. Une commande groupée a été effectuée et les dépenses se décomposent ainsi :

- poteaux : 1 102 €
- piquets acacia pour chicanes : 689 €
- plaquettes, flèches, textes : 6 924 €
- peinture : 2 393 €
- divers (clous...) : 516 €
- fanions : 790 €
- ✓ Autre achat de matériel : visuel d'exposition, banderole : 413 €
- ✓ Remboursement des frais d'entretien et de balisage : 18 494 €
- ✓ Assurance en responsabilité civile liée aux activités d'entretien et de balisage : 979 €
- ✓ Charges de personnel : 20 323 €
- ✓ Fonctionnement de la structure : 9 049 €
- ✓ Publication « à pied... sur les Doubs sentiers » : 8 801 €

1.4 - Au 31 décembre 2010 :

- le livret associatif : solde créditeur à 14 303,40 €
- le compte courant : solde créditeur à 1 884,03 €

Ces disponibilités ne permettent pas de faire face aux remboursements des adhérents en attendant le versement du solde de la subvention du Conseil général (26 135 €).

2. Comparatif entre le budget primitif 2010 et le réalisé 2010

charges	budgeté	€ du km	réalisé	€ du km	produits	budgeté	€ du km	réalisé	€ du km
Charges de personnel	21 000	7,24	20 323	7,00	cotisations	2 930	1,00	3 165	1,09
rembt frais aux associations	27 600	9,52	18 494	6,38	subvention Conseil Général	55 100	19,00	48 175	16,61
fonctionnement URV	21 820	7,52	28 024	9,66	reprises sur provisions	13 005	4,48	13 005	4,48
achat de matériel	10 500	3,62	13 944	4,80	autres produits	9 885	3,42	17 018	5,87
TOTAL	80 920	27,90	80 785	27,84	TOTAL	80 920	27,90	81 363	28,05

sur la base de 2 900 km

3. Bilan au 31 décembre 2010

Actif	Exercice 2010	Exercice 2009	Exercice 2008	Passif	Exercice 2010	Exercice 2009	Exercice 2008
Immobilisations							
* Mobilier et matériel de bureau	0 €	0 €	0 €	* Fonds associatif	13 020 €	12 910 €	12 874 €
* Matériel et logiciel informatiques							
valeur brute : 4 906,11 €							
cumul amortissement : 4906,11 €							
Valeur nette	0 €	0 €	1 635 €	* Subvention d'investissement	0 €	0 €	1 635 €
Stocks				* Résultat	578 €	110 €	37 €
				* Fonds dédiés			4 540 €
				1) Provisions pour risques	2 000 €	3 000 €	
				2) Provisions pour engagements à réaliser	8 400 €	10 005 €	
Valeurs réalisables à court terme				Dettes à court terme			
				Dettes fiscales et sociales	26 €		
Comptes de tiers				Comptes de tiers			
* Produits à recevoir	26 232 €	19 231 €	13 504 €	* Charges à payer			0 €
* Charges constatées d'avance	0 €	0 €	0 €	1) chèques en circulation	16 743 €	14 872 €	0 €
Comptes financiers				2) charges sociales	1 653 €	109 €	
* Livret bleu association (Crédit Mutuel)	14 303 €	19 238 €	16 383 €	* Produits constatés d'avance	0 €	0 €	
* Compte courant (Crédit Mutuel)	1 884 €	2 537 €	-12 437 €				
* Caisse	0 €	0 €	0 €				
TOTAL ACTIF	42 420 €	41 006 €	19 086 €	TOTAL PASSIF	42 420 €	41 006 €	19 086 €

Commentaires sur le bilan :

- les fonds propres de l'association sont de 13 020 €.

- les fonds dédiés :

1) provisions pour risques : elles sont affectées à l'assurance, en cas de sinistres, pour faire face au paiement des franchises ;

2) provisions pour engagements à réaliser : elles sont affectées aux postes « achat de matériel », « formation », « entretien et balisage » (charges directes) et « charges de personnel ».

4. Budget primitif 2011

charges	budgeté	€ du km	produits	budgeté	€ du km
Charges de personnel	25 000	8,51	cotisations	3 000	1,02
rembt frais aux associations	30 000	10,21	subvention Conseil Général	55 822	19,00
fonctionnement URV	9 940	3,38	reprises sur provisions et fonds ass.	11 418	3,88
achat de matériel	8 300	2,82	autres produits	3 000	1,02
TOTAL	73 240	24,92	TOTAL	73 240	24,92

sur la base de 2 938 km

5. Projet de Budget prévisionnel 2011

CHARGES				PRODUITS			
I - Charges directes affectées à la réalisation du projet subventionné	Budget 2011	Exercice 2010	Exercice 2009	I - Produits affectés directement au projet subventionné	Budget 2011	Exercice 2010	Exercice 2009
605 achat de matériel informatique	0	0	792	744 subvention CG matériel informatique	0	0	0
607 achat de matériel	8 000	12 413	11 046	743 subvention CG fonctionnement	55 822	47 196	51 942
611 travaux lourds	0	0	16 313	743 subvention CG travaux lourds	0	0	16 313
616 prime assurance	1 000	979	1 009	743 subvention CG assurance	0	979	1 009
6164 risques d'exploitation (sinistres)	2 000	0	0			0	
6183 formation		0	427			0	
622 honoraires PS25	300	299	294			0	
657 Frais entretien/balisage	30 000	18 494	15 616			0	
641 charges de personnel	25 000	20 322	20 057	741 subvention Etat (ASP)	0	9 537	7 346
6815 dotation aux provisions pour risques et charges d'exploitation	0	2 000	2 000	7815 reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation	2 000	3 000	
687 engagements à réaliser sur ressources affectées	0	8 400	6 465	787 reprise sur engagements à réaliser (achat de matériel et charges de personnel)	8 400	5 500	
Sous-total	66 300	62 907	74 019	Sous-total	66 222	66 212	76 609
II - Charges indirectes : frais de fonctionnement	Budget 2011	Exercice 2010	Exercice 2009	II - Autres produits	Budget 2011	Exercice 2010	Exercice 2009
60261 emballages perdus	0	319	0	701 vente de produits finis	3 000	4 312	
6064 fournitures administratives	500	804	943	706 prestations	0	1 842	0
607 achat de marchandises	300	1 531	1 371	707 vente de marchandises	0	559	884
614 charges chauffage Vercel	50	0	0	7085 ports et frais accessoires facturés	0	104	
6156 Maintenance biens mobiliers	150	175	0	756 cotisations	3 000	3 165	1 983
618 colloques, séminaires...	0	0	0	758 produits divers de gestion courante	0	429	627
6183 documentation technique	0	0	0	7581 dons manuels non affectés	0	0	
6185 assemblée générale	700	673	567	762 produits financiers	0	235	762
623 publicité, relations publiques	300	300	440	778 autres produits exceptionnels	0	0	
6231 annonces, insertions	1 000	1 722	31	787 reprise sur engagements à réaliser (publications)	0	4 505	
6234 cadeaux clientèle	0	0	0	Reprise sur fonds associatif	1 018	0	
6251 déplacements CA	1 500	1 287	1 024	7811 reprise sur amortissement	0	0	1 635
6257 réceptions	500	499	616				
6261 affranchissements	650	648	636				
6262 Télécom	700	591	656				
627 frais bancaires	90	91	91				
628 cotisations autres Fédé.	500	436	350				
658 charges diverses gestion courante	0	2	12				
6237 publications	0	8 801	0				
6811 dotation aux amortissements	0	0	1 635				
Sous-total	6 940	17 878	8 371	Sous-total	7 018	15 151	5 890
Total des charges	73 240 €	80 785 €	82 390 €	Total des produits	73 240 €	81 363 €	82 500 €